

« La démocratie n'est pas une donnée immuable et acquise à jamais »

Sociologue et écrivaine (1), Chalah Beski-Chafiq est directrice de l'Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté (ADRIC).

Vous estimez que l'ampleur des atteintes aux droits des femmes dépasse largement l'affaire du mariage annulé pour cause de non-virginité de l'épouse. Pouvez-vous expliciter ?

Chahla Beski-Chafiq. Mes actions et observations dans le champ de l'immigration m'ont conduite à constater la somme de douleurs et de désarroi des femmes dites « issues des immigrations » face au sexisme. En effet, elles partagent avec toutes les femmes les conséquences des discriminations et des violences liées au sexe, mais elles vivent un cumul de ces dernières, d'une part du fait du racisme, d'autre part en raison de la justification des oppressions par le recours au culturel et au cultuel. Là où la ghettoisation se développe, là où les communautaristes gagnent, là où les idéologies politico-religieuses avancent, ce type de discrimination et de violence se renforce. Les exemples en sont multiples. Les menaces sur le droit à l'avortement pèsent toujours. Les femmes sont les premières victimes des mariages forcés, même si des hommes sont aussi concernés. L'excision et la polygamie ciblent les femmes, et la « loi de l'honneur » fait de leur corps le lieu du contrôle du groupe et de la « communauté », au détriment de leur liberté et de leur autonomie. Cette loi se traduit par des réalités aussi violentes que le contrôle quotidien des gestes des filles et des femmes dans divers milieux. Hier encore, un animateur me rapportait que,

lorsqu'il parle avec une jeune femme, le portable de celle-ci sonne quelques minutes après : un proche l'appelle pour lui demander ce qu'elle fait avec lui. De même, les acteurs partagent le constat de l'absence des jeunes filles dans les espaces socioculturels, également en raison de la restriction de leur liberté. La cause en revient aux peurs et inquiétudes autour de cette « valeur » de la virginité par ailleurs affirmée à travers le jugement du tribunal de Lille comme une qualité essentielle de l'épouse. Paradoxalement, la loi de la chasteté pour les filles va de pair avec la dominance d'une image des femmes comme objets sexuels, qui confond la libération des femmes avec la prostitution et la pornographie. Ici, les cultures pornographiques et les approches des extrémistes religieux à l'œuvre dans notre société se rencontrent et se renforcent. Il ne s'agit donc pas d'un conflit entre des cultures confrontant les Français aux immigrés, mais d'un conflit entre les valeurs de la liberté et de l'égalité, et les normes sexistes propagées aussi bien par les cultures patriarcales antidémocratiques que les cultures de la marchandisation du sexe.

Comment expliquez-vous qu'un tribunal, en France laïque, puisse prononcer un tel jugement ?

Chahla Beski-Chafiq. En dépit des avancées des droits des femmes, nous avons besoin, ne serait-ce que pour les rendre effectives, de questionner sans cesse nos pratiques et nos approches sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes et de

l'autonomie individuelle. Sans cette démarche, nous ne pourrions cheminer vers une égalité réelle. En même temps, cette démarche se réalise à travers des débats et des mobilisations sociales et politiques. La réponse spectaculaire de divers acteurs sur l'affaire de Lille témoigne de la vitalité de la société française et signe une certaine victoire du féminisme. En effet, la démocratie n'est pas une donnée immuable et acquise à jamais. Au contraire, sa profondeur dépend précisément des confrontations engagées. La démocratie ne signifie pas l'absence de conflits de valeurs au sein de la société, et ces conflits de valeurs ne concernent pas que les Français et les immigrés, comme on l'entend souvent dans les théorisations autour des conflits de civilisation. Il suffit de regarder les débats importants autour des lois sur le pacs, sur la laïcité, etc. Il existe bel et bien une confrontation d'idées, qui renvoie en dernière analyse à des schémas et modèles sociaux divergents, fondés sur des valeurs différentes et portés par des individus et des groupes. Ces mêmes divergences existent au sein des populations immigrées et étrangères, et il serait faux de parler de celles-ci comme de communautés porteuses d'un projet social et politique commun. (...)

La question posée par le communautarisme n'est donc pas une question culturelle, mais une question politique : dans quel modèle de société voulons-nous vivre ? De la même façon, les lois démocratiques peuvent

aussi faire l'objet d'interprétations différentes par les acteurs et être vidées de leur sens. Dans le cas du jugement de Lille, l'article 180, très général, a permis une interprétation qui va dans le sens contraire de la loi démocratique. Pour faire obstacle à de telles dérives, il faut donc, d'une part, interroger le dispositif juridique sous l'angle de l'égalité des sexes et de l'autonomie individuelle, et d'autre part questionner l'interaction et la subjectivité des acteurs engagés dans ce processus. (...)

N'a-t-on a trop tendance, en France, à estimer que les atteintes aux droits des femmes issues de culture musulmane sont une histoire de tradition et non une expression exacerbée du patriarcat ?

Chahla Beski-Chafiq. Nous vivons à ce sujet une réalité paradoxale. D'une part, une certaine vision globalisante du modèle républicain censé être universaliste empêche d'interroger l'existence des discriminations liées aux spécificités d'ordre raciste, sexiste... D'autre part, les approches anticolonialistes, pour certains, dérivent vers une omission des réalités des violences et des discriminations liées au code patriarcal justifié par le culturel et le culturel. Ces deux approches se font écho et se renforcent, malgré leur contradiction apparente. Sur le terrain, l'approche assimilationniste nie les diversités au profit d'une « supériorité culturelle », et le culturalisme exacerbé défend, au nom du droit à la différence, des droits différenciés. Dans les milieux intellectuels et universitaires, la tendance au « relativisme culturel » dérive aussi vers cette voie, avec des formulations sophistiquées et savantes. Ainsi, la critique de l'impérialisme et du colonialisme conduit au rejet des valeurs modernes démocratiques comme n'étant que les fruits de la culture occidentale qui s'imposerait aux opprimés et dominés, alors qu'en fait, ces valeurs, en Occident même, résultent d'une évolution sociopolitique et culturelle. L'invention de la culture démocratique est un acquis de l'hu-

manité de portée universelle. Les luttes intestines dans les pays « islamiques » et ailleurs autour de la démocratie ne font que témoigner de cette réalité. Ce n'est pas l'effet du hasard si la question du statut des femmes est au centre de ces luttes.

Le développement des mouvements politico-religieux participe-t-il à la régression que nous connaissons en France et au-delà dans le

Chahla Beski-Chafiq. Notre analyse par rapport à ce développement incontestable serait fautive si on ne tenait pas compte du rôle de l'ensemble des acteurs, dont les non-religieux. À titre d'exemple, l'islamisme, mouvement politico-religieux qui se fonde sur l'idéologisation de l'islam, ne pourrait connaître l'essor actuel sans l'existence des dictatures corrompues dans les pays concernés, sans le soutien qu'ont apporté les pouvoirs occidentaux et d'autres à la fois à ces dictatures et aux mouvements islamistes qu'ils considéraient à l'époque de la guerre froide comme un rempart contre l'ennemi rouge. Il faut aussi souligner la dominance des pensées totalitaires dans les rangs des forces de gauche, à cette époque-là, et leur persistance à l'heure actuelle. Ce qui explique par ailleurs des formes d'alliance objective entre certaines tendances anti-impérialistes et les islamistes. Enfin, cette alliance n'épargne pas les tendances politiques de droite, dont certaines accréditent le modèle communautariste pour des raisons liées à leurs convictions néolibérales. Dans cette vision, la société est considérée comme un grand supermarché où les clients choisissent à la carte les valeurs et les normes sociétales. Concernant le statut des femmes, nous voyons les effets de cette vision dans la justification des modèles où chaque famille ou individu peut choisir à la carte les lois gérant le divorce et le mariage. Rappelons qu'au Canada, le projet de donner la possibilité aux musulmans de recourir à la loi islamiste fut repoussé grâce aux mobilisations sociales et politiques. (...)

Vous dites que « les femmes se

trouvent ainsi au centre des conflits socioculturels et politiques qui posent en dernier lieu la question de la démocratie ». Pouvez-vous expliciter cette réflexion ?

Chahla Beski-Chafiq. Je conçois la démocratie comme un projet fondé sur l'autonomie individuelle et collective. Le modèle idéal de la société démocratique, telle que je la comprends, renvoie à l'image d'une collectivité qui se pense composée de citoyens censés être auteurs et destinataires des lois. Ce type de conception renvoie en fait à l'indissociable lien dialectique entre la démocratie et la laïcité, dans le sens de la séparation entre les instances religieuses et l'État. En effet, la désacralisation des lois permet une construction démocratique. Le Sujet citoyen s'affirme ainsi comme le contre-modèle du membre d'une communauté assujéti à des traditions immuables puisant leur force dans les pouvoirs considérés comme sacrés. Les femmes censées être les éternelles gardiennes des traditions sont concernées au premier chef par cette différence. Ni leur statut, ni leur place, ni leur image ne sont les mêmes au sein de ces modèles. Les confrontations sociopolitiques autour de la démocratie engagent donc à différents degrés, aussi bien dans les pays dictatoriaux que dans les sociétés démocratiques, les questions liées aux rapports entre les sexes. Le cas des populations immigrées se présente comme un miroir grossissant de cette scène conflictuelle. De la même façon, tout combat qui s'engage dans ce domaine aide à l'approfondissement de la démocratie. D'où l'importance que nous devons apporter à des mouvements qui s'engagent dans cette voie. Sur le terrain, il est urgent de pouvoir accompagner les acteurs pour qu'ils puissent mieux agir au regard des valeurs citoyennes dans les situations qui mettent en relief la diversité culturelle et culturelle.

Entretien réalisé par Mina Kaci
(1) Dernier ouvrage paru : Chemins et brouillard, aux Éditions Métropolis (Genève, 2005).

GARNET

Décès du docteur Philippe Hoang

Philippe Hoang, médecin anesthésiste réanimateur, chef du service des urgences du CHU Avicenne de Bobigny (Seine-Saint-Denis), est décédé le 1^{er} juin à l'âge de soixante-deux ans. Médecin très fortement impliqué auprès de ses patients, il ne comptait pas son temps. Son engagement professionnel et sa conscience politique lui ont toujours fait mesurer l'urgence sociale et la précarité qui frappaient aux portes de l'hôpital dans lequel il avait choisi de rester. Il soutenait l'action syndicale pour permettre aux habitants de Seine-Saint-Denis l'accès à des soins de qualité en exigeant les mêmes moyens que ceux des hôpitaux parisiens. Chaque année, lors de la Fête de l'Humanité, Philippe Hoang mettait ses compétences professionnelles au service de l'infirmierie centrale, entouré d'une équipe de médecins et d'infirmiers bénévoles. Puis il en assura la direction. Ses obsèques ont eu lieu le 5 juin. *L'Humanité* adresse à sa famille ses sincères condoléances.



Le culturel et le
culturel ne peuvent
être une justification
aux oppressions.